



BUDGET PRIMITIF 2026 NOTE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Après adoption du budget primitif par le Conseil municipal, celle-ci sera mise en ligne sur le site Internet www.plumergat.fr.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables, à savoir : annualité, antériorité, universalité, unité, équilibre réel, spécialité et sincérité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de dépenses et de recettes inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et au plus tard le 30 avril les années de renouvellement des Conseils municipaux.

En préambule, il est précisé que :

- Le budget primitif étant voté après l'adoption du compte financier unique, celui-ci est présenté avec reprise des résultats antérieurs,
- Ce budget est bâti sur les bases du Rapport d'Orientations Budgétaires présenté le 13 avril 2026,
- Ce budget est établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux administrés,
- Ce budget est voté par chapitres.

I. ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux.

1.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de matières premières et fournitures, les frais d'entretien et de consommation des bâtiments municipaux, les salaires du personnel municipal, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2026 représentent **3 320 183 €**, soit une baisse de 11,29 % par rapport au budget 2025.

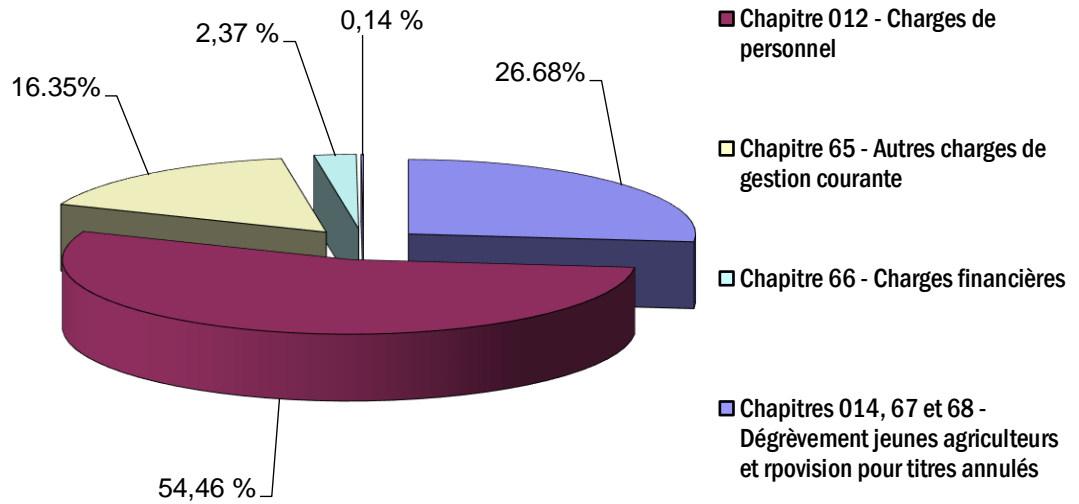
Cette baisse, par rapport au budget primitif 2025, se situe notamment au niveau :

- Du chapitre 65 = - 26,62 %. Outre le versement des subventions aux associations et aux établissements scolaires, ce chapitre enregistre la quote-part de remboursement des dépenses faites par le syndicat Mériadec Villages. En 2025 : dépenses du pumtrack et travaux ALSH

Les crédits sont ainsi répartis :

CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Évolution en valeur	Évolution en %
011 - Charges à caractère général	935 450 €	885 950 €	-49 500 €	-5,29%
012 - Charges de personnel	1 893 913 €	1 808 000 €	-85 913 €	-4,54%
014 - Atténuation de produits	200 €	1 500 €	1 300 €	650,00%
65 - Subventions et autres charges	739 865 €	542 933 €	-196 932 €	-26,62%
66 - Intérêts de la dette	35 888 €	78 800 €	42 912 €	119,57%
67 - Charges exceptionnelles	136 000 €	1 500 €	-134 500 €	-98,90%
68 - Provisions	1 500 €	1 500 €	0 €	0,00%
Total dépenses réelles	3 742 816 €	3 320 183 €	-422 633 €	-11,29%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	222 000 €	240 000 €	18 000 €	8,11%
023 - Virement à la section d'investissement	18 596 €	428 016 €	409 420 €	2201,66%
Total dépenses de fonctionnement	3 983 412 €	3 988 199 €	4 787 €	0,12%

Dépenses réelles de fonctionnement 2026



Les modifications significatives concernent :

En augmentation :

- Maintenance (c/ 6156) : **+ 6 000 €** (contrat de maintenance des installations de chauffage-ventilation regroupé avec les communes d'AQTA)
- Assurance TRC (Tous Risques Chantiers) et DO (Dommage-Ouvrage) (c/6162) pour la salle de sport – dépense ponctuelle : **+ 21 000 €**

En baisse :

- L'énergie, l'électricité (c/60612) : par rapport aux consommations réelles, le budget 2026 est proposé à la baisse : **- 30 000 €**
- Assurance Dommages aux Biens (c/6161) : **- 4 300 €**
- Autres primes d'assurance (responsabilité civile, flotte automobile et protections juridique) (c/6168) : **- 5 000 €**
- Fêtes et cérémonies (Comice agricole en 2025) (c/6232) : **- 17 300 €**

Le détail des propositions budgétaires au chapitre 011 est le suivant :

CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTÈRE GENERAL

6042 - Achats prestations de service	162 000 €
La restauration scolaire fonctionnant en liaison chaude, la fourniture de repas est considérée comme étant une prestation de service. Ce compte enregistre également la fourniture de pain pour les deux restaurants scolaires	
60611 - Eau et Assainissement	12 500 €
Pour l'ensemble des bâtiments municipaux	
60612 - Energie - Electricité	87 000 €
Bâtiments municipaux et éclairage public Marché groupé par le biais de Morbihan Energies pour les bâtiments consommation > 36 kWh : restaurants scolaires, Espace les Hermines et école Arlequin Bleu	
60613 - Chauffage Urbain	10 000 €
Chauffage gaz mairie et Espace les Hermines	
60622 - Carburants	23 000 €
Véhicules services techniques et matériels de voirie, véhicule de police municipale	
60623 - Alimentation	29 000 €
Il s'agit des denrées alimentaires pour confectionner les goûters ALSH, périscolaire	
60624 - Produits de traitement :	3 000 €
Produits pour la destruction des nids de frelons asiatiques, engrais	
60628 - Autres fournitures non stockées	3 000 €
Il s'agit des frais pharmaceutiques pour les différents services, notamment enfance/jeunesse et écoles	
60631 - Fournitures d'entretien	12 000 €
Fourniture de produits d'entretien pour tous les services	
60632 - Fournitures de petit équipement	50 000 €
Petit matériel et outillage pour l'ensemble des services	
60633 - Fournitures de voirie	11 000 €
Sable, buses, gravillons, enrobé à froid, réparations ponctuelles voirie	
60636 - Vêtements de travail	8 000 €
Renouvellement nécessaire de certains EPI pour les services techniques	
6064 - Fournitures administratives	6 000 €
6065 - Livres, disques, cd et DVD médiathèque	8 000 €
6067 - Fournitures scolaires	13 600 €

Dotation : 62 € par élève de Plumergat scolarisé dans les écoles

6068 - Autres matières et fournitures	18 000 €
Concerne les achats de petites fournitures pour le Périscolaire et ALSH	
611 - Contrats de prestations de service	21 000 €
Il s'agit des dépenses facturées par une entreprise pour l'exécution d'un service public pour lequel un contrat est conclu : dératissage, balayage de la voirie, animaux en divagation, radon, contrat conseil assurances...	
61351 - Locations de matériel roulant	5 500 €
Pour les séjours ALSH	
61358 - Autres locations mobilières	7 000 €
Location de matériel pour services techniques - nacelle, etc...	
Location copieurs école Arlequin bleu, ALSH et mairie, défibrillateurs	
61521 - Entretien des terrains	27 900 €
Entretien des terrains de football par prestataire extérieurs Travaux d'élagage	
615221 - Entretien des bâtiments publics	23 000 €
Dépenses d'entretien des immeubles (mairie, écoles, médiathèque, église, chapelles....) Récupération du FCTVA sur ces dépenses	
615231 - Entretien des voies et réseaux	20 000 €
Curage de fossés, petit entretien courant de la voirie effectué par les ST	
615232 - Entretien, réparations réseaux	15 000 €
Terrain de sport : Hydrocurage et réparation drains en périphérie	
61551 - Entretien du matériel roulant	10 000 €
Réparations sur véhicules ne pouvant être effectuées par les ST et réalisées par des professionnels (pneus, amortisseurs,,)	
61558 - Entretien autres biens mobiliers	7 000 €
Dépannages de petits matériels, maintenance extincteurs et alarmes incendies	
6156 - Maintenance	47 500 €
Maintenance et entretien divers nécessitant un contrat : copieurs, alarme anti-intrusion des bâtiments, maintenance aires de jeux, chaudières, ...	
6161 - Primes d'assurances multirisques	11 700 €
Assurance dommages aux biens	
6162 - Dommages Ouvrages et Tous Risques Chantiers	56 200 €
Construction de la salle de sport	

6168 - Autres primes d'assurances	23 000 €
Assurance responsabilité civile, flotte automobile et protection juridique	
6182 - Documentation générale et technique	2 000 €
Abonnements divers pour les services	
6184 - Versement à des organismes de formation	3 000 €
Formations diverses du personnel et dépenses afférentes	
6188 - Autres frais divers	1 000 €
Indemnités versées aux piégeurs de ragondins	
62268 - Autres honoraires, conseils	5 000 €
Divers frais de bornage, forfait avocat pour questions urbanisme	
6227 - Frais d'actes et de contentieux	10 000 €
Frais avocat pour terrain La Croix Kerrain ou autre dossier si nécessaire	
6228 - Divers	1 000 €
Analyses d'eau et recherche légionnelles	
6231 - Annonces et insertions	1 000 €
Avis d'obsèques si nécessaire, pas de parution appel d'offres prévue	
6232 - Fêtes et cérémonies	32 200 €
Vins d'honneur, repas, manifestations diverses, vœux Maire, cérémonies...	
Contrats intermittents spectacles et taxes (SACEM, SACD, GUSO...)	
6234 - Réceptions	1 000 €
Concerne les sandwiches réunions Bureau Municipal avant Conseils municipaux	
6236 - Catalogues et imprimés	8 000 €
Édition de la revue municipale Clin d'Œil 3 parutions	
6237 - Publications	1 000 €
Graphiste si besoin	
6238 - Divers	3 000 €
Reliures registres, tote-bags bienvenue	
6248 - Divers	29 000 €
Transport scolaire municipal, transports écoles vers les piscines, sorties enfance/jeunesse mercredis et vacances	
6251 - Voyages, déplacements et missions	2 000 €
Indemnités fonctions itinérantes pour les agents se déplaçant à Mériadec (enfance, jeunesse)	

Déplacements administratifs des agents en cas d'indisponibilité
municipal : dépenses exceptionnelles

Frais de repas ou d'hébergement des agents en formation : dépenses exceptionnelles

6261 - Frais d'affranchissement	5 000 €
Affranchissements en baisse, recours aux mails plus nombreux	
6262 - Frais de télécommunication	14 000 €
Communications / internet + portables	
627 - Services bancaires et assimilés	1 600 €
Frais bancaires CESU, ANCV, TIPI et rejets sur prélèvements automatiques	
6281 - Concours divers	2 550 €
Cotisations annuelles versées à différents organismes : Association des Maires, Souvenir Français, ARIC (formations élus) si besoin, OFS Organisme Foncier Solidaire AQTA	
6283 - Frais nettoyage des locaux	4 000 €
Nettoyage des vitres bâtiments municipaux par prestataire extérieur	
6288 - Autres services extérieurs	26 700 €
Sorties extérieures pour le service Enfance Jeunesse + mini camps	
Dispositif argent de poche	
63512 - Taxes foncières	2 000 €
Taxes sur propriétés bâties et non bâties	

Le chapitre 012, relatif aux charges de personnel, représente 54,45 % des prévisions de dépenses réelles totales de fonctionnement et a fait l'objet d'une présentation détaillée dans le Débat d'Orientations Budgétaires le 13 avril dernier.

Le chapitre 65 enregistre notamment :

- la participation annuelle versée au service incendie (SDIS) = + 14 250 €
- la quote-part de remboursement des dépenses faites par le syndicat Mériadec Villages = - 236 000 € (pumptrack et ALSH en 2025)

Le chapitre 66, correspondant aux intérêts de la dette, est en augmentation du fait de la contraction d'un emprunt d'1 500 000 € pour la salle de sport, en 2025.

1.2 Les recettes de fonctionnement

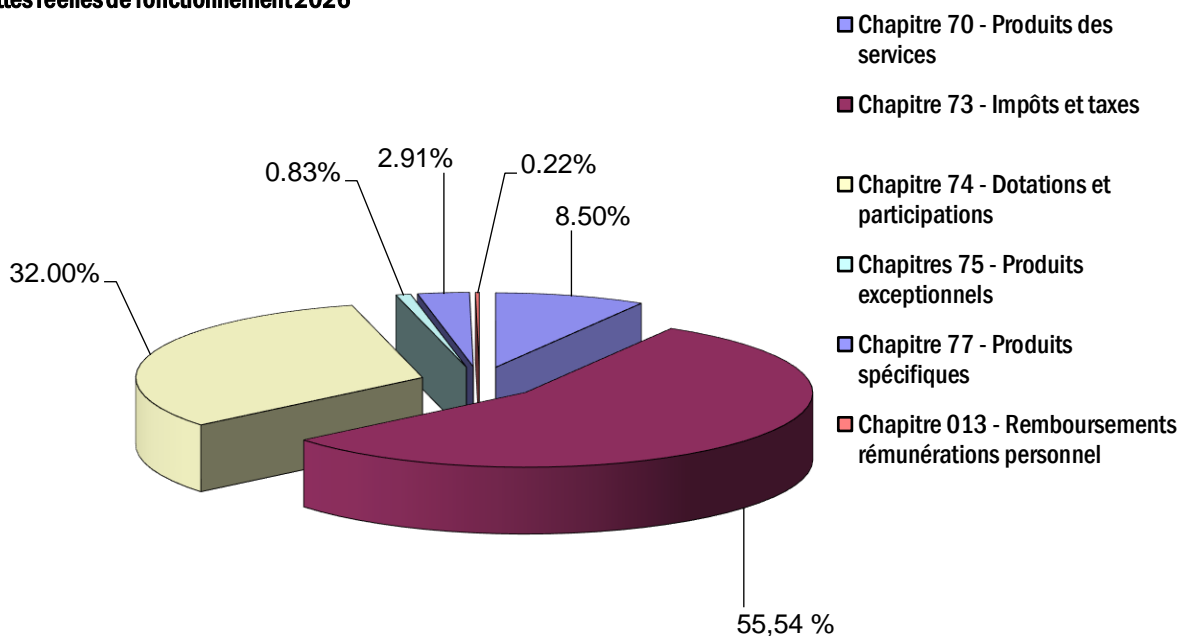
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des dotations versées par l'État, des impôts locaux, des prestations fournies à la population (restauration scolaire, accueils de loisirs...) ainsi qu'à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement 2026 représentent **3 710 205 €**, soit une augmentation de 1,11 % par rapport au budget primitif 2025.

Elles sont ainsi réparties :

CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Évolution en valeur	Évolution en %
013 - Atténuations de charges	2 000 €	8 000 €	6 000 €	
70 - Produits des services	339 000 €	315 500 €	-23 500 €	-6,93%
73 - Impôts et taxes	2 044 125 €	2 060 429 €	16 304 €	0,80%
74 - Dotations et participations	1 172 285 €	1 187 376 €	15 091 €	1,29%
75 - Produits de gestion courante	27 012 €	30 900 €	3 888 €	14,39%
77 - Produits exceptionnels	5 000 €	108 000 €	103 000 €	
78 - Reprise sur provisions	80 000 €	0 €	-80 000 €	
Total recettes réelles	3 669 422 €	3 710 205 €	40 783 €	1,11%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 961 €	2 961 €	0 €	0,00%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	311 029 €	275 033 €	-35 996 €	-11,57%
Total recettes de fonctionnement	3 983 412 €	3 988 199 €	4 787 €	0,12%

Recettes réelles de fonctionnement 2026



- Le chapitre 013 concerne le remboursement des rémunérations du maternité, etc...
- Le chapitre 70 concerne les produits des services : participations des familles au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs
- Le chapitre 73 enregistre une nouvelle dotation depuis 2023 : la Dotation de Solidarité Communautaire versée par la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, estimée pour 2025 à 209 462 €. Le produit de la fiscalité est en hausse, uniquement du fait de la dynamique des bases, les taux actuels étant maintenus
- Le revenu des immeubles (locations de salles, c/752) est en légère hausse car il prend en compte le niveau d'encaissements 2025 = + 6 000 €

II. ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Les dépenses d'investissement

Le volume des dépenses d'équipement prévu en 2026 est de 4 633 074 €. Le détail a été présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires le 13 avril dernier :

DETAIL DEPENSES D'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2026 - MONTANTS TTC		
Services	Libellés	Propositions
ADMMAIRIE	Mises à jour éventuelles des servitudes PLU	3 000 €
ADMMAIRIE	Modification simplifiée du PLU : cohérence avec le SCoT	2 000 €
ADMMAIRIE	Renouvellement matériels (provision)	3 000 €
ADMMAIRIE	Renouvellement PC (2020) : PM, médiathèque X 2, ALSH Plum	4 800 €
ADMMAIRIE	Renouvellement du standard téléphonique (provision si besoin)	4 000 €
Total Administration mairie		16 800 €
XG	1 serveur de stockage en réseau	500 €
XG	6 tablettes pour un atelier de rotation entre les 2 classes de maternelles	3 600 €
XG	Sièges ergonomiques pour les 6 classes	1 800 €
XG	Projet équipement (subvention)	1 200 €
Total Ecole Xavier Grall		7 100 €
AB	Projet équipement (subvention)	1 200 €
Total Ecole Arlequin bleu		1 200 €
ALSH ÉTÉ/ADOS	Renouvellement matériel séjour (provision si besoin)	500 €
ALSH ÉTÉ/ADOS	2 réchauds gaz	250 €
Total ALSH Eté Ados séjour		750 €
ADOS PLUMERGAT	Mobilier rangement espace jeune	170 €
ADOS PLUMERGAT	Tapis danse pour activité numérique interactive	100 €
Total ADOS PLUMERGAT		270 €
Services	Libellés	Propositions
SEJ	Matériaux pour 4 portes de placard coulissantes (si possible en régie)	2 000 €
SEJ	Matériel sportif	600 €

Total Service enfance jeunesse

ALSH PLUM	Remplacement du réfrigérateur	600 €
-----------	-------------------------------	-------

Total ALSH Plumergat 600 €

PERI PLUMERGAT	Mobilier projet bibliothèque (si possible en régie)	500 €
PERI PLUMERGAT	2 tables maternelles	700 €
PERI PLUMERGAT	15 chaises maternelles	1 500 €
PERI PLUMERGAT	2 banquettes enfants	300 €

Total Péri Plumergat 3 000 €

BATS	Remplacement centrales alarmes intrusion différents bâtiments	5 000 €
------	---	---------

Total bâtiments municipaux 5 000 €

CIMETIERE	Monument regroupement tombes Morts pour la France, Plumergat	6 000 €
CIMETIERE	Reprise concessions cimetières non renouvelées : Mériadec	14 000 €

Total cimetières 20 000 €

CHAPELLES	Réparations clochers chapelle St Roch + Locmaria (suite diagnostic)	6 000 €
SAINT THURIAU	Restauration du vitrail le plus urgent	6 000 €
SAINT THURIAU	Restauration noyau central cloche n°2	11 000 €
SAINT THURIAU	Réparation toiture église Saint Thuriau	4 500 €

Total église et chapelles 27 500 €

FONCIER	Honoraires notaires Le Nocher	2 000 €
---------	-------------------------------	---------

Total réserves foncières 2 000 €

MED	Traitement du pignon ouest partie rénovée (ancienne maison paroissiale) : rejointoiement des pierres	24 000 €
-----	--	----------

Total médiathèque 24 000 €

SPORT	Coffret électrique stade Abbé Thuaud	5 000 €
SPORT	Panneau ouverture ancienne buvette	4 500 €
SPORT	Salle de sport : maîtrise d'œuvre	361 000 €
SPORT	Salle de sport : travaux	3 700 000 €
SPORT	Salle de sport : avances versées aux entreprises	62 000 €

Total Salle de sport 4 132 500 €

Services	Libellés	Propositions
ST	1 véhicule type Berlingo	20 000 €
ST	Acquisition matériels divers services techniques	15 000 €
Total services techniques		35 000 €

VOIRIE	Programme voirie 2026 : aménagement sécurité rue du Pont Forest, provision	120 000 €
VOIRIE	Création cheminement doux ZAC vers le bourg, à l'arrière de la mairie : abaissement du mur, pose d'un grillage...	En régie
VOIRIE	Lotissement à Mériadec : aménagement sortie véhicules (provision)	20 000 €
VOIRIE	Signalisation verticale et horizontale	20 000 €
VOIRIE	Gestion du bassin eaux pluviales Goh Prad	40 000 €
Total voirie		200 000 €

RS	Acquisition 12 chaises hautes pour maternelles	1 000 €
Total Restaurant scolaire		1 000 €

Les Hermines	Fourniture et pose des rideaux de scène	15 000 €
Les Hermines	Aménagement extérieur paysager suite travaux renaturation cours eau	6 000 €
Total Espace Les Hermines		21 000 €

Régularisation dépenses Mériadec Villages 2025 : section fonctionnement vers investissement		132 754 €
---	--	------------------

La principale dépense d'investissement de ce budget, et du mandat, est la construction de la salle de sport. 4 123 000 € ont été inscrits en 2026 : cette somme correspond aux 7 premiers lots du chantier (comprenant 18 lots), à savoir : terrassements, VRD, espaces, gros œuvre, charpente et bardage bois, couverture, étanchéité, menuiseries extérieures aluminium, métallerie, serrurerie, doublage cloisons.

2.2 Les recettes d'investissement

Pour 2026, les recettes d'investissement s'élèvent à 6 852 357 € :

CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Évolution en valeur	Évolution en %
10 - Dotations, fonds et réserves	225 001 €	294 967 €	69 966 €	31,10%
13 - Subventions d'investissement	427 133 €	1 349 787 €	922 654 €	216,01%
16 - Emprunt d'équilibre	3 474 771 €	1 116 693 €	-2 358 078 €	-67,86%
16 - Emprunt encaissé		1 500 000 €		
16 - Encaissement caution logement P. Forest		600 €		
1068 - Affectation du résultat	350 000 €	300 000 €	-50 000 €	-14,29%
Total recettes réelles	4 476 905 €	4 562 047 €	85 142 €	1,90%
021 - Virement de la section de fonctionnement	18 596 €	428 016 €	409 420 €	2201,66%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	222 000 €	240 000 €	18 000 €	8,11%
041 - Opérations patrimoniales	400 002 €	657 910 €	257 908 €	64,48%
001 - Excédent d'investissement reporté	1 088 689 €	782 677 €	-306 012 €	-28,11%
Restes à réaliser n-1	612 005 €	181 707 €	-430 298 €	-70,31%
Total recettes d'investissement	6 818 197 €	6 852 357 €	34 160 €	0,50%

Les ressources propres sont constituées :

- Du Fonds de Compensation de la TVA, évalué à 259 000 € : + 94 000 €
- Du produit de la taxe d'aménagement, évaluée à 60 000 € : - 24 033 €
- De diverses subventions d'investissement versées par diverses structures (État, Département AQTA, ...) : le détail est indiqué page suivante : + 310 649 €
- De l'affectation du résultat de fonctionnement, pour 300 000 € : - 50 000 €
- Du virement de la section de fonctionnement (021/023), à hauteur de 428 016 € : + 409 420 €.

Ainsi établie, la section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à 6 852 357 €.

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
001 - Déficit d'investissement reporté		001 - Excédent d'investissement reporté	782 676,95 €
. Restes à réaliser au 31/12/2025	1 392 574,00 €	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	300 000,00 €
10226 - Taxe aménagement Reversement zone activités AQTA	2 000,00 €	. Restes à réaliser au 31/12/2025	181 707,00 €
1321 et 1323 : annulation subventions DRAC et département tableau St Roch car subventions amortissables	5 938,00 €	10222 - FCTVA	259 000,00 €
1641 - Emprunts (remboursements)		10226 - Taxe d'aménagement	35 967,00 €
. Capital des emprunts à rembourser/2026	112 000,00 €	1641 - Emprunt d'équilibre (théorique)	1 116 693,00 €
		1641 - Emprunt encaissé en janvier 2026	1 500 000,00 €
		165 - Cautionnement reçu logt P. Forest	600,00 €
168758 - Capital emprunts Mériadec Villages	45 300,00 €	024 - Cessions d'immobilisations	0,00 €
165 - Dépôt et cautionnements reçus (caution appartement rue Pont Forest)	600,00 €	13.. - Subventions d'équipement (1)	1 349 787,00 €
TOTAL A	1 558 412,00 €	TOTAL C	5 526 430,95 €
040 - Opérations d'ordre (Subventions transférables et reprise provision)	2 961,00 €	040 - Amortissement des immobilisations	240 000,00 €
041 - Opérations d'ordre	657 910,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	428 016,00 €
		041 - Opérations d'ordre	657 910,00 €
TOTAL B	660 871,00 €	TOTAL D	1 325 926,00 €
Total = A + B	2 219 283,00 €	Total = C + D	6 852 356,95 €

**FINANCEMENT INVESTISSEMENTS
NOUVEAUX**

4 633 073,95 €

(1) Détail des subventions d'équipement :

Restauration tableau Saint Roch (Département)	11 433 €
Restauration tableau Saint Roch (DRAC)	2 227 €
Travaux de rénovation énergétique mairie / ALSH / école AB (État - Fonds vert)	336 127 €
Salle de sport (AQTA)	1 000 000 €
	1 349 787 €

↳ L'autofinancement disponible pour le financement des opérations nouvelles s'élève à 1 116 693 €. **emprunt d'équilibre est inscrit à hauteur de 1 116 693 € pour couvrir les dépenses de construction de la salle de sport.**

III. État de la dette

Le remboursement du capital de la dette s'établit en 2026 à 157 300 € (pour mémoire 129 000 € en 2025), se répartissant comme suit :

Mériadec Villages année 2026	45 300 €
Dette "classique" 2026	83 875 €
Dette emprunt salle de sport contracté en 2025	28 125 €

L'encours de dette est sécurisé, la commune n'ayant pas d'emprunt dit "toxique" (indexé sur devises étrangères).

État de la dette - Commune		
	Annuité de l'exercice 2026	
	Capital	Intérêts
Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2026 : 743 160 €	139 966 €	62 872 €
Capital restant dû au 1 ^{er} avril 2026 : 2 243 160 €		

Par ailleurs, la commune accorde sa garantie pour des emprunts contractés par Bretagne Sud Habitat dans le cadre de :

- Construction de logements : 4 prêts contractés pour les logements situés rue Anne de Bretagne, Résidence Goh Prad, Résidence Les Genêts. Le capital de ces prêts, s'élevant initialement à 422 229 €, s'élève au 1^{er} janvier 2026 à 276 548 €. Ces prêts s'éteindront de manière échelonnée en 2034, 2042 et 2050.